

Evolution de l'emploi salarié privé au sein de Dijon métropole de 2009 à 2019

Dijon métropole est composé de 23 communes où nous avons distingué plus de 40 secteurs d'emplois¹. Cette publication permet d'appréhender l'évolution et la transformation de l'emploi dans ces secteurs depuis 10 ans. Le champ porte **uniquement sur l'emploi salarié privé hors agriculture et hors intérim**.

Plus de 82 000 salariés permanents sur Dijon métropole travaillent dans un des secteurs d'emplois définis.

Fin 2019, juste avant les premiers effets de la crise sanitaire sur l'économie locale, l'emploi dans ces secteurs s'élève à 82 400 salariés soit **88 % des emplois de la métropole** et 57 % des emplois du département de la Côte-d'Or.

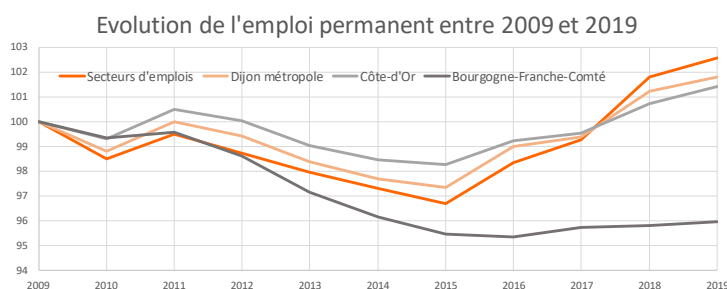
En 10 ans, l'emploi dans ces secteurs a progressé de 2,6 % (soit + 2 060 emplois). Dans le même temps, l'emploi progresse de + 1,4 % en Côte-d'Or et diminue de - 4,0 % en région. Cette progression de l'emploi résulte d'une baisse de 2009 à 2015 (- 3,3 %) suivie d'une très forte hausse de 2015 à 2019 (+ 6,1 %).

Une hausse de l'emploi portée par le tertiaire

Comme en région et comme dans le département, les emplois se tertiarisent dans les secteurs d'emplois de la métropole. En effet, **le secteur tertiaire crée des postes en 10 ans : + 4 830 postes** dans les services et + 510 postes dans le commerce. A l'inverse, dans le secondaire, **l'industrie et la construction rencontrent des difficultés** : respectivement - 2 720 et - 570 postes.

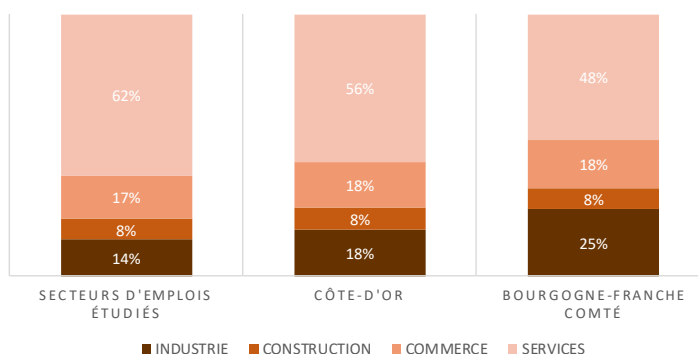
Compte-tenu de la structure économique des secteurs d'emplois de la métropole orientés davantage vers le secteur tertiaire avec plus de 78 % des emplois s'exerçant dans ce secteur (soit 4 points de plus qu'en Côte-d'Or et 12 points de plus qu'en région), la tertiarisation des emplois permet à **ces secteurs d'emplois de se développer malgré les pertes d'emplois du secteur industriel**.

Forte progression de l'emploi dans les pôles d'emplois de la métropole depuis 10 ans

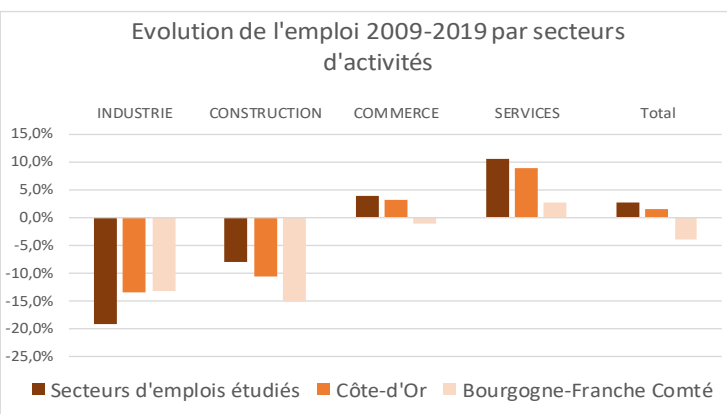


Source : Urssaf
base 100 : année 2009

Répartition de l'emploi par secteurs d'activités



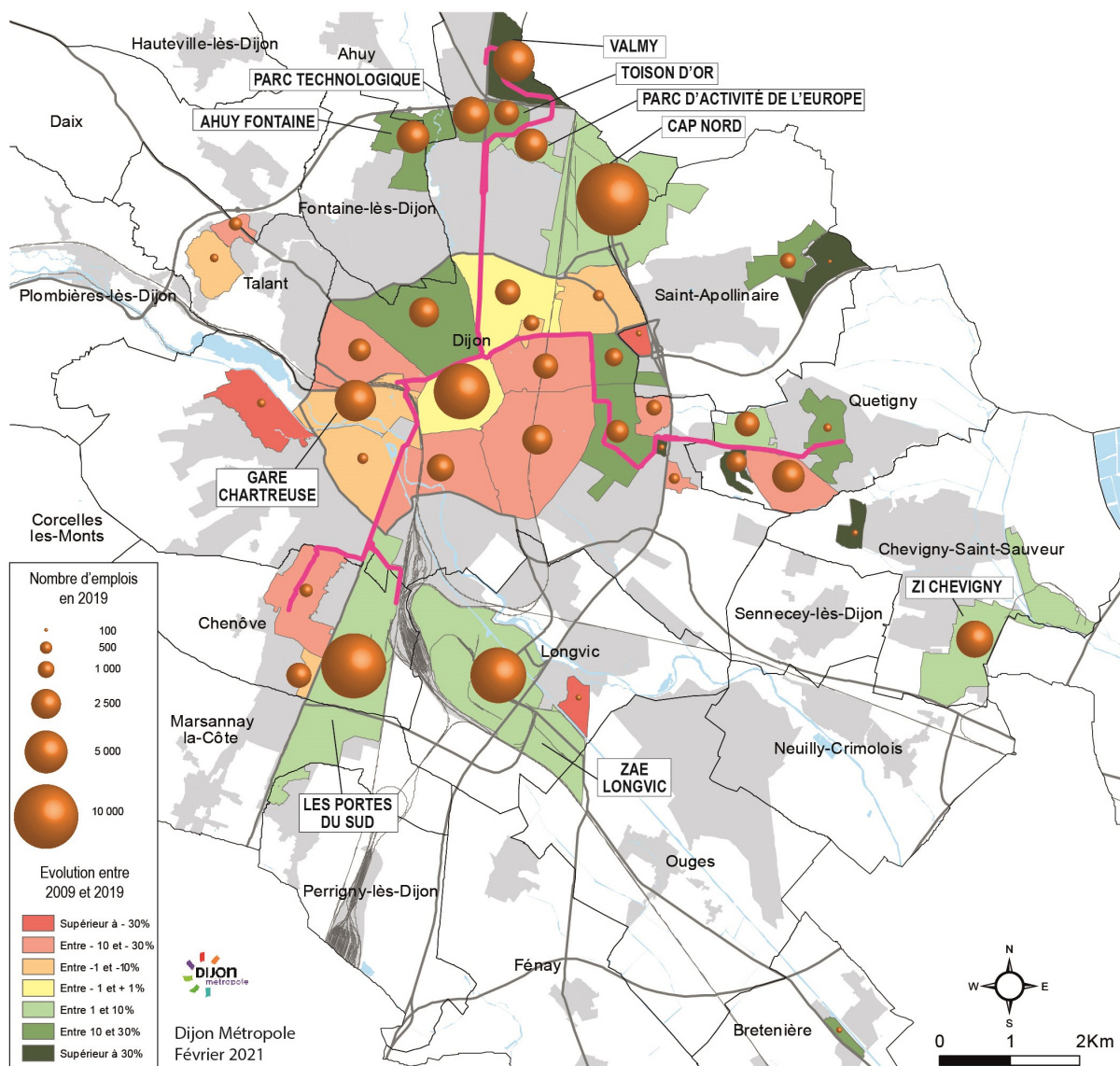
Source : Urssaf



Source : Urssaf

¹ Définition des secteurs d'emplois: cf. note méthodologique.

Les secteurs d'emplois : 88 % des emplois privés de Dijon métropole



La cartographie met en évidence les constats suivants :

Les **grandes zones d'activités de la métropole, au nord, à l'est et au sud apparaissent très nettement en expansion**. Les volumes d'emplois se focalisent fortement sur ces espaces, qui offrent toutes les facilités aux entreprises et leurs salariés.
Le centre-ville et les quartiers péricentraux montrent tout leur poids dans cette dynamique de l'emploi privé.

Concernant les évolutions à l'œuvre depuis 10 ans, **les parcs d'activités se situent dans une belle dynamique de croissance**, à l'exception de la zone commerciale du Grand Marché à Quetigny. **Les secteurs nord de la métropole (Valmy, Toison d'Or, Parc technologique, Ahuy-Fontaine, Europe) ont par-**

ticulièrement été mis à contribution sur cette décennie au regard des capacités d'accueil développées en immobilier d'entreprise.

Le centre-ville affiche une stabilité : cette analyse permet d'illustrer le maintien de son emploi privé et le renouvellement de sa structure d'emplois.

Les quartiers péricentraux marquent une baisse sur la décennie, hormis « Montchapet-Jouvence », en raison notamment de la progression des emplois de la « Burgundy School of Business ».

En outre, il est à noter **les dynamiques positives autour du CHU et de l'Université, en synergie avec les secteurs porteurs de la recherche, des technologies de santé, de l'enseignement supérieur et des filières d'excellence** sur lesquelles la métropole a misé pour structurer son développement économique et sa montée en gamme parmi les métropoles régionales.

Dijon métropole a identifié 43 secteurs d'emplois au sein de son territoire. Les analyses suivantes portent sur 37 d'entre eux : les secteurs d'emplois nouvellement créés ainsi que ceux composés de nombreux emplois publics sont exclus de l'analyse ci-dessous.

Les secteurs d'emplois dynamiques masquent les difficultés des secteurs en déclin

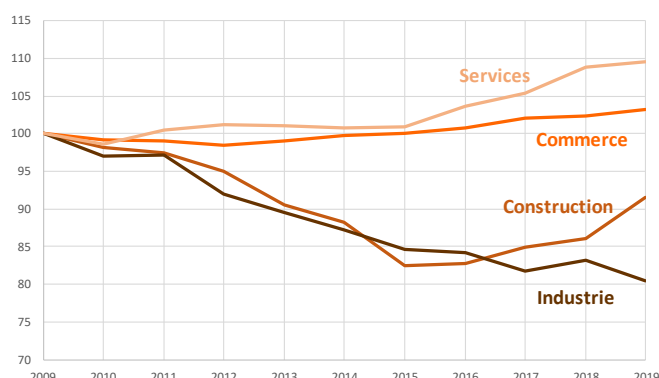
Parmi les 37 secteurs d'emplois étudiés, **17 d'entre eux ont gagné des postes** entre 2009 et 2019 soit un gain de 5 480 emplois en 10 ans. **18 secteurs ont perdu des emplois** mais dans une moindre mesure (- 3 940 emplois). Deux secteurs d'emplois sont restés stables durant la période avec des évolutions inférieures à 1%. **Au final, cela permet de dresser un bilan positif sur 10 ans (environ + 1 500 emplois)** auquel on peut ajouter les gains dans des secteurs d'emplois nouvellement créés comme les Terres Rousses, Ecoparc Dijon Bourgogne ou encore le Technopôle Agronov.

6 secteurs d'emplois concentrent plus de la moitié des emplois

Parmi ces 37 secteurs d'emplois, **6 d'entre eux comptabilisent près de 42 000 emplois permanents soit plus de la moitié des emplois des secteurs étudiés.** Le secteur d'emplois le plus important est celui de Cap Nord (11 000 emplois) et devance les Portes du Sud (9 000 emplois) et le centre-ville (7 000 emplois). Quatre de ces secteurs d'emplois gagnent des postes grâce au développement de l'emploi dans les services. A l'inverse, deux secteurs d'emplois connaissent des évolutions moins favorables : le centre ville avec une stabilité globale, masquant une baisse des emplois liés au commerce et compensée par les emplois dans les services, et le secteur Gare Chartreuse perdant des emplois dans les services.

Au final, **ces 6 secteurs d'emplois permettent un gain de 2 600 postes** résultant de la hausse de 4 000 postes dans les services et des baisses de 1 000 postes dans le secondaire et 400 dans le commerce.

Evolution de l'emploi 2009 - 2019 par secteur d'activités (base 100—année 2009)



Source : Urssaf

Zoom sur les 6 secteurs d'emplois les plus importants de Dijon métropole

Secteurs d'emplois	nb emplois en 2019	Evolution 2009-2019	
		en nb	en %
CAP NORD	11 080	230	2,1%
LES PORTES DU SUD	8 980	280	3,3%
CENTRE-VILLE	6 940	-70	-1,0%
ZAE LONGVIC	6 660	210	3,2%
VALMY	4 150	2 360	131,6%
GARE CHARTREUSE	4 030	-420	-9,5%
Ensemble	41 840	2 590	6,6%

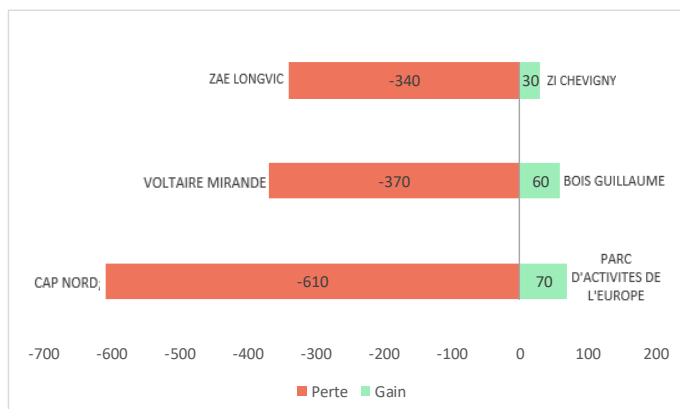
Source : Urssaf

Zoom sur les secteurs du secondaire

Désindustrialisation dans de nombreux secteurs d'emplois

Dans les secteurs étudiés, **l'industrie représente environ 11 000 emplois salariés en 2019** contre 13 500 en 2009 **soit une perte de près de 2 500 emplois permanents en 10 ans.** De nombreux secteurs (16) perdent des emplois dans l'industrie tandis que 14 réussissent tout juste à maintenir leurs effectifs (évolution inférieure à 20 salariés sur 10 ans). Quelques rares secteurs d'emplois affichent une dynamique d'emplois dans l'industrie comme celui du parc d'activité de l'Europe avec + 70 postes créés en 10 ans. Trois secteurs d'emplois affichent des pertes importantes supérieures à 200 : Cap Nord (- 610 postes), Voltaire-Mirande (- 370 postes) et la ZAE de Longvic (-340 postes). Les pertes de l'industrie les plus importantes se situent dans l'industrie du Bois-Papier (-510 postes), la fabrication d'équipements électriques (-480 postes) et la fabrication de matériel de transport (-450 postes).

Industrie : les plus fortes évolutions sur 10 ans⁽²⁾

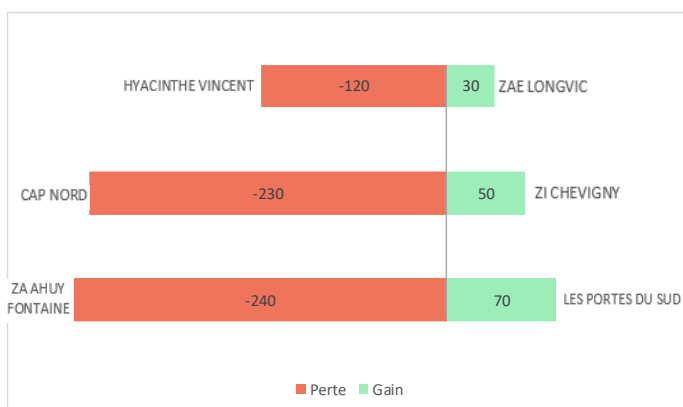


Source : Urssaf

Un bilan négatif sur 10 ans dans la construction malgré la dynamique depuis 2015

6 500 salariés travaillent dans le secteur de la construction dans les secteurs étudiés, **soit 610 de moins que fin 2009**. Le dynamisme de ce secteur depuis 2015 (+ 650 emplois) ne compense pas les difficultés de 2009 à 2014 (-1 260 postes). Les secteurs d'Ahuy-Fontaine et de Cap Nord, deux secteurs qui se sont renouvelés notamment en direction du commerce, ont été fortement impactés affichant respectivement des baisses de 240 et 230 postes dans la construction. Deux secteurs concentrent plus du tiers des pertes : la construction d'autres bâtiments et la construction de routes et autoroutes. A noter, les gains dans les travaux de menuiserie bois PVC (+110 postes) et dans la construction de réseaux électriques et de télécommunications (+150 postes).

Construction : les plus fortes évolutions sur 10 ans

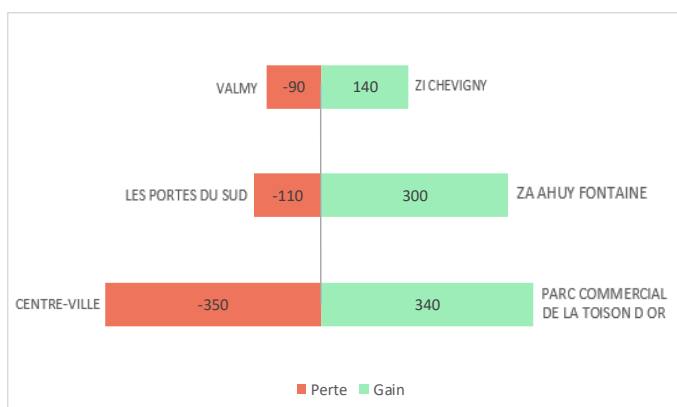


Zoom sur les secteurs du tertiaire

Des évolutions très disparates dans le commerce

Fin 2019, **le commerce emploie près de 13 600 salariés** dans les secteurs étudiés et affiche **un gain de 420 postes** permanents sur 10 ans. Alors que quelques secteurs d'emplois sont en plein essor comme le parc de la Toison d'or (+ 340 postes) ou la zone d'activité d'Ahuy-Fontaine (+ 300 postes), d'autres montrent un essoufflement continu depuis 2009 : 350 postes perdus au centre-ville de Dijon, compensés en grande partie par les services, et 110 aux Portes du Sud. Les plus fortes hausses concernent les commerces de détail non spécialisés (+ 290 postes) et les supermarchés (+ 170 postes). A l'inverse, les hypermarchés perdent 190 postes en 10 ans.

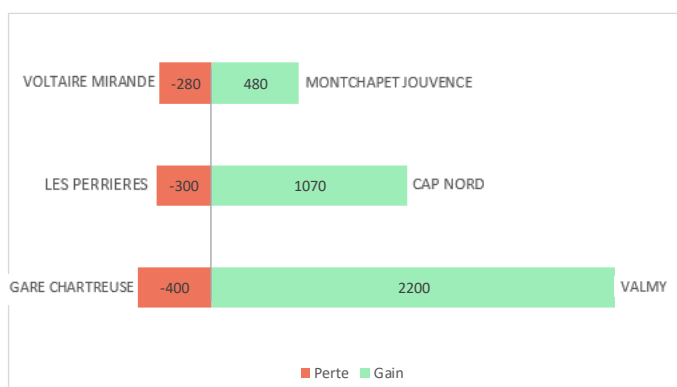
Commerce : les plus fortes évolutions sur 10 ans



60 % des emplois concentrés dans les services

Le secteur des services concentre **plus de 60 % des emplois** des secteurs étudiés (soit 49 300 emplois en 2019). La baisse dans la moitié des secteurs d'emplois (- 2540 emplois) est largement compensée par la hausse de + 6 800 postes dans l'autre. Au final, en 10 ans, le bilan est positif et **les services créent plus de 4 300 postes permanents**. Les secteurs d'emplois de Valmy et de Cap Nord concentrent, à eux seuls, près de la moitié des gains du secteur (respectivement + 2 200 postes et + 1 070 postes). Les activités qui bénéficient le plus de cette dynamique sont les activités de services administratifs et de soutien, les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie et l'hébergement-restauration. A l'inverse, quelques secteurs d'activité perdent des postes comme le transport-entreposage (- 890 postes).

Services : les plus fortes évolutions sur 10 ans



Les secteurs d'emplois de Dijon métropole

En croissance entre 2009 et 2019

secteurs d'emplois	2009	2019	Evol. En %
VALMY	1 790	4 150	131,6%
NOVAREA	100	150	58,9%
PARCS DU CAP VERT ET DU GOLF	830	1 130	35,7%
PARC COMMERCIAL DE LA TOISON D'OR	1 320	1 660	26,2%
LA PLUCHARDE	90	110	21,7%
MONTCHAPET JOUVENCE	1 930	2 350	21,7%
HYACINTHE VINCENT	820	940	13,5%
QUETIGNY - CENTRE-VILLE	220	240	13,0%
ZA AHUY FONTAINE	2 450	2 750	12,4%
BOIS GUILLAUME	640	720	12,4%
PARC TECHNOLOGIQUE	2 930	3 250	10,7%
ZI CHEVIGNY	3 020	3 270	8,4%
ZAE DE L'EUROPE	1 580	1 670	6,2%
PARC D'ACTIVITES DE L'EUROPE	2 630	2 730	3,9%
LES PORTES DU SUD	8 700	8 980	3,3%
ZAE LONGVIC	6 460	6 660	3,2%
CAP NORD	10 850	11 080	2,1%

Stables ou en décroissance entre 2009 et 2019

secteurs d'emplois	2009	2019	Evol. En %
DRAPEAU	1 590	1 580	-0,3%
CENTRE-VILLE	7 010	6 940	-1,0%
LES GRESILLES	420	410	-2,6%
LARREY BOURROCHES	450	430	-3,8%
LE BELVEDERE	340	330	-3,8%
LES GRANDS CRUS	1 740	1 660	-4,7%
CITE DES AFFAIRES	850	780	-8,2%
GARE CHARTREUSE	4 450	4 030	-9,5%
POLE COMMERCIAL GRAND MARCHÉ	2 930	2 630	-10,1%
ZA DAIX TALANT	750	660	-12,7%
CHARLES DUMONT TANNERIES VERRIERS	2 320	1 920	-17,1%
LES PERRIERES	1 650	1 340	-18,7%
CLEMENCEAU MONTMUZARD	2 030	1 610	-21,0%
MAZEN-SULLY	870	670	-23,2%
MIRANDE	560	430	-23,7%
VOLTAIRE MIRANDE	2 880	2 180	-24,3%
LE MAIL	780	560	-27,7%
FONTAINE D'OUCHE	520	320	-37,3%
LE BIEF DU MOULIN	360	200	-46,0%
LONGENES NORD	410	210	-49,3%

Non pris en compte dans l'analyse (p. 3 et 4)

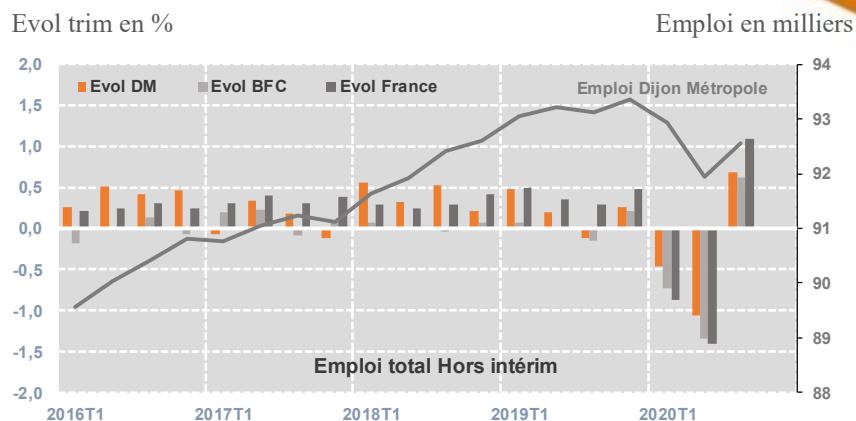
secteurs d'emplois	2009	2019	Evol. En %
AGRONOV	0	10	-
BA 102	0	60	-
CHU CAMPUS	1 050	1 330	27,4%
CREPS	40	40	8,1%
ECOPARC DIJON BOURGOGNE	0	80	-
LES TERRES ROUSSES	0	140	-

Source : Urssaf

Malgré le rebond 3^e trimestre, l'emploi ne retrouve pas son niveau d'avant crise

Zoom sur l'emploi salarié permanent pendant la crise sanitaire au sein de Dijon métropole

Le 3^e trimestre 2020 montre un retour à la "normale" de l'activité économique après un premier semestre impacté fortement par la crise sanitaire. L'emploi repart au sein de Dijon métropole ce trimestre. L'emploi permanent progresse de + 0,7 % (contre + 0,8 % en Côte-d'Or et + 0,6 % en région). Malgré ce trimestre positif, l'emploi ne retrouve pas son niveau d'avant crise (près de 800 postes ont été perdus entre décembre 2019 et septembre 2020). Au sein de la métropole, seul le secteur de la construction arrive à maintenir son niveau d'emplois d'avant crise (+ 70 postes sur les 3 premiers trimestres de l'année). Sur la même période, le commerce perd 390 emplois permanents, les services enregistrent une baisse de 310 postes et l'industrie poursuit son déclin avec -160 postes.



Source : Urssaf
Données CVS Dijon métropole calcul Urssaf Bourgogne
Données CVS France, BFC, Côte-d'Or calculs Urssaf - caisse nationale

Sources et méthodologie

L'étude porte sur l'évolution de l'emploi de 43 secteurs géographiques dits « **secteurs d'emplois** » qui ont été définis et retenus de concert avec la Métropole. Leur contour est défini par les polygones relevant de 3 types de tissus urbains :

- une zone d'activités : périmètre qui désigne la concentration ou le regroupement d'activités économiques (artisanales, tertiaires, commerciales, industrielles, logistiques...) sur un périmètre correspondant à une opération d'aménagement réalisée par un maître d'ouvrage public ou par des promoteurs / investisseurs privés qui vont céder ou louer les terrains et les bâtiments à des entreprises. » (Définition du CERTU)

- un secteur urbain à dominante logement/équipement : zone composée d'une mixité de constructions : pavillonnaire, logement collectif, équipement public, immeuble de bureau, entreprise insérée dans le tissu bâti...

- Un secteur urbain relevant d'un périmètre de mise en œuvre d'une stratégie de rénovation urbaine, sous l'égide de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine).

L'analyse détaillée (pages 2 et 3) porte sur 37 secteurs d'emplois. En effet, les secteurs d'emplois nouvellement créés ainsi ceux principalement composés d'emplois publics sont exclus afin de ne pas biaiser les résultats. Ainsi, 5 secteurs d'emplois ne sont pas pris en compte : agronov, Aéroport Dijon Bourgogne, CHU Campus, Creps, Ecoparc Dijon Bourgogne et les Terres Rousses.

La publication s'appuie sur **les données** de la base Séquoia qui centralise depuis janvier 1997 les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs : le bordereau de cotisations (BRC) et la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC.

Le BRC était rempli par chaque établissement employeur du régime général exerçant son activité en France pour déclarer à l'Urssaf ses cotisations sociales, les différentes assiettes salariales (plafonnée, déplafonnée, CSG) donnant lieu à cotisations ou à allègements, ainsi que ses effectifs salariés. Cette déclaration était mensuelle si l'effectif de l'entreprise était au moins égal à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

La **DSN** est mensuelle. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 (dès lors que la substitution de la DADS par la DSN est avérée). D'ici là, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production AcoSS sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles (l'effectif correspond à la somme des contrats de travail quelle que soit la quotité de travail). La comparaison des effectifs calculés avec ceux déclarés montrent une application hétérogène par les entreprises des règles de détermination des effectifs. Leur

calcul par l'AcoSS en assure *a contrario* l'homogénéité.

Les données des effectifs salariés concerne le **seul secteur privé** selon la définition de la DGAPF, hors intérimaires (hors agriculture, hors activités extraterritoriales et hors salariés des particuliers employeurs) produites dans le cadre de la présente publication.

Géolocalisation des établissements :

L'adresse des établissements a été extraite du répertoire des établissements (REI). Cette adresse a ensuite fait l'objet d'un rattachement avec les contours des secteurs d'emplois définis par Dijon Métropole afin de relier chaque établissement à un secteur d'emplois.

Pour aller plus loin :

Stat'Ur Bourgogne-Franche-Comté : <https://www.acoss.fr/home/observatoire-economique/publications/publications-regionales.html>

Publication trimestrielle Dijon métropole sur le site de l'Urssaf Bourgogne - rubrique partenariats

Numéro ISSN : 2495-8441

Directeur de la publication : L. Matz

Rédaction : J-C. Andrey, E. Bughin, A. Thevenet, A. Volatier

statistique.bfc@urssaf.fr

Urssaf Bourgogne : 8 Bd Clémenceau 21037 Dijon Cedex

Dijon métropole : 40 avenue du Drapeau BP 17510 21000 DIJON cedex